

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1204 Compétences langagières et culturelles en néerlandais			
Ancien Code	PERG1B24NDLS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB1240		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) Anne HANSSENS (hanssensa@helha.be) HELHa Loverval Eric NICIAISE (nicaisee@helha.be) Gladys HARDY (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Néerlandais, Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturelle et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoignent les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et nourrir l'UE1206: "Linguistique néerlandaise".

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B24NDLS2A Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.2 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B24NDLS2A Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée (une seule ou plusieurs épreuves)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.2			
Ancien Code	6_PERG1B24NDLS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB1241		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise l'acquisition de compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite) et culturelles au niveau intermédiaire (B1+). Elle vient renforcer les UE 123 et 126.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminal

AAT 5: Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1+ (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats, et d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'approprier au travers des compétences écrites et orales :

le vocabulaire de la vie courante (ceci inclut au moins de nouveaux champs thématiques sélectionnés par l'enseignant)

les catégories lexicales (suite du volet 1)

la structure de la phrase complexe

les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire.

Les étudiant.es continueront à s'approprier le système phonologique de la langue, avec une attention particulière aux mots.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiants découvriront et utiliseront différents manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations ;
- préparer différentes tâches orales et écrites ;
- à acquérir des éléments linguistiques notamment au travers d'exercices en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active au cours est essentielle.

L'enseignant se tient à la disponibilité des étudiants pour répondre aux questions éventuelles sur la matière abordée en

cours et durant les moments de travail en autonomie encadrée.

Des exercices complémentaires de remédiation peuvent être fournis à la demande de l'étudiant.

L'étudiant peut également bénéficier de la CAR et du tutorat.

Sources et références

- BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN P. (2018). Néerlandais. Comprendre et exploiter des textes d'actualité. De Boeck Supérieur: Louvain-la-Neuve
- VAN HAUWEMEIREN P., SIMONIS F. (1995). Waar Nederlands de voertaal is. Van In: Brussel
- Sites internet, manuels scolaires
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Différentes interrogations seront organisées pendant le quadrimestre. Les résultats obtenus interviendront dans la production journalière. L'absence à une interrogation pour raison médicale implique la remise obligatoire d'un certificat médical. Dans le cas contraire, l'étudiant.e se verra attribuer la note de zéro.

L'évaluation finale, dont les consignes seront postées en cours d'année académique sur l'espace ConnectED de l'UE, prendra la forme d'un examen mixte (examen écrit et examen oral) et portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur la matière vue au cours.

La non-présentation d'une des parties de l'examen sera notifiée d'un "PR".

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	20		
Période d'évaluation			Exm	80	Exm	100

Int = Interrogation(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluations si-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).